

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 97 (2000)
Heft: 1-2

Rubrik: Procès-verbaux

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Procès-verbaux

Société d'apiculture La Chaux-de-Fonds et environs

Assemblée générale du 28 octobre 1999 à la Croix-d'Or

Il est 20 h 17 lorsque le président Eric Aubry nous souhaite la bienvenue et déclare l'assemblée ouverte, avec l'ordre du jour suivant:

1. Appel
2. Verbal
3. Admission / Correspondance
4. Rapports
 - a) du président; b) de la caissière; c) des vérificateurs; d) de l'inspecteur adjoint; e) du moniteur-éleveur; f) du contrôle du miel
5. Fixation de la cotisation 2000
6. Jubilaires
7. Nominations
8. Divers

1. Appel

19 membres sont présents, 10 sont excusés.

2. Procès-verbal

Lu et approuvé à l'unanimité.

3.1. Admission

La société a la joie d'accueillir un nouveau membre en la personne de M. Thierry Tissot. Félicitations et applaudissements de toute la salle pour le nouveau membre.

3.2. Correspondance

Par un vote négatif, l'assemblée décline l'offre de joindre le groupement des sociétés locales.

4. Rapports

Rapport du président

Dans son rapport, le président nous conte les caprices d'une météo hivernale: une neige abondante le jour du souper du 14 novembre, des noisetiers en fleur le 24 janvier et à la suite de terribles avalanches du mois de février. Il continue avec un bref rapport de la saison apicole et un aperçu des activités de notre société, dont la visite de rucher chez Pierre-Alain Dubois.

Il adresse des félicitations à Didier Gigon, nommé président de la FCNA. Par la suite, il nous parle du stand attrayant présenté à Planeyse et remercie tous les gens qui y ont travaillé. Le président a une pensée toute particulière pour



les membres qui, durant cette année, ont été atteints dans leur santé. Il leur souhaite un prompt rétablissement. Rendez-vous est pris pour le 13 novembre au souper de fin d'année.

Rapport de la caissière

La caissière nous fait un rapport détaillé des comptes, avec un petit solde négatif de Fr. 107.65.

Rapport des vérificateurs

Rose Aubry présente le rapport au nom des vérificateurs. Elle prie l'assemblée d'en donner décharge à la caissière et remercie celle-ci pour son travail.

Rapport de l'inspecteur adjoint

Claude Pittet nous annonce que les séquestres de la loque ont été levés. Il nous explique les détails concernant la nouvelle feuille de contrôle des colonies.

Rapport du moniteur-éleveur

Didier Gigon nous fait part d'une belle réussite de l'élevage en juin et des cours de vulgarisation peu suivis. La saison est considérée comme moyenne et se terminera tôt.

Rapport du contrôle du miel

Dans son rapport aux nombreux chiffres, Rose Aubry nous apprend que la moyenne cantonale est de 8 kg 377 par ruche.

5. Cotisation

Par la voix de la caissière, pas d'augmentation en vue pour l'année 2000.

6. Jubilaires

Notre ami Charles Schlunegger fait connaissance de l'apiculture avec son père, sous l'aile bienveillante d'Emile Tissot. Au décès de son père fin 1973, il reprend le flambeau et entre au comité de la société. Son métier de facteur le propulse vérificateur des comptes pendant quatre ans. Puis suivent dix ans de procès-verbaux sous la griffe du rapporteur et ensuite la tâche de responsable des divertissements, qu'il remplit encore aujourd'hui avec succès. L'insigne SAR ainsi que le cadeau de la société lui sont remis avec les applaudissements de la salle. Notre deuxième jubilaire se nomme Charles Blumenthal. Venu tout jeune des Grisons avec ses parents apiculteurs, il apprend vite le métier. Il est admis dans notre société en 1974. Depuis 1992, il est suppléant au contrôle du miel. Homme au coup de main généreux dans son atelier de menuiserie, il nous rend de précieux services.

L'insigne SAR ainsi que le cadeau de la société lui sont remis avec les applaudissements de la salle.

7. Nomination SAR

Pour l'instant, il n'y a aucun candidat qui se présente pour ce poste.

8. Divers

Michel Fahrni nous donne le salut de la Société des Montagnes. C'est eux qui organiseront la course annuelle qui nous emmènera probablement en France. Le projet reste à préciser.

Didier Gigon remercie tous les apiculteurs ayant participé à la fête de bûcheronnage à Planeyse. Il nous lit une lettre de remerciements, transmise par la FCNA.

Didier Gigon toujours nous fait part d'une baisse inquiétante des effectifs et des colonies. La présence aux cours de vulgarisation devrait être plus assidue. Michel Fahrni répond que les apiculteurs sont actuellement plus sensibles aux problèmes de varroas qu'à l'élevage de reines.

Discussion sur la façon d'informer les membres sur ce problème. Jean-Louis Brunner propose une circulaire sur ce que les gens souhaitent comme vulgarisation.

Il constate que des bourdons ont du varroa. Il y a ensuite une discussion autour du varroa qui colonise les guêpes, bourdons et même les mouches.

Proposition du président d'une commande groupée de Timovar pour la société. Il est proposé que chaque apiculteur annonce avec quel produit il a traité, afin d'effectuer un sondage, utile à tous.

Michel Fahrni nous expose les résultats de ses traitements à l'acide oxalique.

Le président nous demande s'il doit joindre une feuille dans le courrier du printemps, concernant le Timovar et les traitements. Discussion animée et avis partagés.

La montre du secrétaire indique 21 h 50 quand le président Eric Aubry lève la séance.

Post-assemblée: Le président nous prie de faire parvenir au rédacteur photos et textes pour la parution dans le journal SAR.

Le secrétaire: Michel Rufer

À VENDRE

ruches neuves pastorales toit plat ou chalet, 10 ou 12 cadres DB

rapport qualité-prix sans concurrence, par ex. Fr. 142.– pour DB past. 10 cadres (y compris une hausse et tous les cadres montés) + tout le matériel apicole; prix courant sur demande.

Le sirop de nourrissage **API-NOURRISSEMENT (composition proche de celle du miel, 76 % matière sèche)** convient particulièrement pour nourrissage et stimulation. Peut être utilisé tôt et très tard dans la saison, ne nécessite pas d'évaporation, pas de perte de poids, pas de pillage. Prix très intéressant. Inodore, vous pouvez même nourrir à midi.

Jean-Pierre Amaron, matériel apicole, miels, «En Corjon», 1026 Echandens, attention nouveau tél. (0033) 381 63 68 67.

